

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 Novembre 2016

Ce jour, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BIGUIER Michel, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 14

En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 12

Date de la convocation et de l'affichage : 15 Novembre

### Présents :

Mrs – Mmes – Melles – BIGUIER Michel -- MAGNIEZ Rose-Marie – GAUTHIER Jean-Claude - CRUCHET Laurent – PINCEMIN Thierry - CONAN Arnaud – GATIEN Yvette – LAURENCEAU Dominique – JOUANNEAU Béatrice – JORY Sophie

### Absents excusés :

MONTALAN Claude donnant pouvoir à JOUANNEAU Béatrice

BRAULT Joël donnant pouvoir à LAURENCEAU Dominique

Absents non excusés : Mme PRIMAULT Nathalie, SCAMPUCCI Jean-Pierre

### Ordre du jour :

- On ajoute à l'ordre du jour initial : 1 dossier de Droits de préemption
  1. Analyse financière
  2. Intercommunalité : Statuts et choix de communauté d'agglomération ou de communauté de communes
  3. DETR 2017 – Travaux de mairie
  4. Travaux à l'église
  5. Télésurveillance postes de relèvement
  6. Location d'une parcelle communale
  7. Indemnité du Trésorier
  8. Achat d'un vidéo projecteur
  9. Demandes de subventions
  10. Droit de préemption urbain Touzeau/Blot
  11. Changement des statuts du SIVOS Marcilly Villerable, Villiersfaux
  12. Questions diverses ne relevant pas de délibération

#### 1. Situation financière au 22 Novembre 2016

Présentation de l'analyse financière par Rose Marie Magniez à l'aide d'un support analytique. On empiète sur nos disponibilités. Suite aux relances, les factures d'assainissement restant dues, diminuent. Nous sommes dans l'attente de l'encaissement du FCTVA d'un montant de 16 890.28 € dont 10 335.01 € seront reversés au Conseil Départemental. Montant dû, suite aux travaux de la déviation. Le capital restant de l'emprunt contracté auprès de la caisse d'Epargne, (construction de l'atelier communal) d'un montant de 116 000 €, ne peut pas être renégocié.

#### 2. Intercommunalité

Report du vote des statuts en réunion de conseil municipal le Mercredi 7 décembre. Mr PINEDA Laurent, DG de la CVR viendra expliquer au conseil municipal les différences entre une communauté de communes et une communauté d'agglomération.

Agglo : DGF plus importante (400 000 € de plus) et des compétences complémentaires comme la politique de la ville (quartier des Rottes) et le transport. Des coûts importants sur les transports seraient affectés sur les entreprises de plus de 11 salariés. Les DG de la CVR et CPV ne sont pas en accord avec les calculs du cabinet KPMG. Deux autres cabinets ont été contactés pour confirmer ou infirmer les chiffres.

A noter qu'à compter du 1<sup>er</sup>.01.2017 le transport scolaire sera de la compétence de la Région. Cette échéance est repoussée à la fin de l'année scolaire de septembre 2017, le Conseil Départemental ayant budgétisé la totalité des frais de transports de l'année scolaire.

### **3. Travaux de mairie et travaux d'église**

Mairie : Environ 50 000 € ht de travaux. Demandes de subventions au titre de la DETR et de la DSR 2017. Adoptés à l'unanimité

Eglise : Chainage à faire environ 7600 € ht. Travaux adoptés à l'unanimité

### **4. Télésurveillance postes de relèvement**

Le devis de SUEZ a été retenu, soit 4696 € ht. (Postes de relèvement « Chemin du Levant et Rue de la Garenne »). Travaux qui seront réalisés janvier 2017. Adopté à l'unanimité.

### **5. Location d'une parcelle communale**

Un bail sera proposé à l'exploitant actuel dans les mêmes dispositions tarifaires que ceux du CCAS. Un chemin de 7 m de large sera créé pour faire d'éventuels travaux sur le mur du cimetière. Adopté à l'unanimité.

### **6. Indemnité du trésorier**

Aucune indemnité ne sera versée au trésorier de Vendôme. Adopté à l'unanimité.

### **7. Achat d'un vidéo projecteur**

Proposition d'acquérir un vidéo projecteur, soit celui qui proposé avec la meilleure luminosité par la Société Crystal Groupe. Refusé. 1 abstention, 1 pour, 8 contre.

### **8. Demandes de subventions**

#### **a) Conciliateurs de justice di Loir et Cher :**

Proposition de ne pas donner

=> Adopté à l'unanimité

#### **b) AFM Telethon**

Proposition de ne pas donner

=> Adopté à l'unanimité

#### **c) Chambre des métiers de l'artisanat - Vienne**

Proposition de ne pas donner

=> Adopté à l'unanimité

#### **d) Amicale Laïque écoles Marcilly-Villerable-Villiersfaux**

Habituellement 300€ et participations aux voyages plafonnés à 40 €

Proposition de donner (budget global prévisionnel 900 €)

=> Adopté à l'unanimité

### **9. Droit de préemption Touzeau/Blot**

Droit de préemption Touzeau/Blot

Proposition de ne pas préempter :

=> Adopté à l'unanimité

## 10. Droit de préemption Morin

Droit de préemption MORIN

Proposition de ne pas préempter :

=> Adopté à l'unanimité

## 11. Changement des statuts du SIVOS Marcilly en Beauce, Villerable, Villiersfaux

La CPV n'exerce plus les compétences de l'accueil périscolaire et s'est donc retiré du SIVOS . C'est pourquoi, il faut réviser les statuts du SIVOS et modifier le nombre de représentants soit 9 au lieu de 10.

Proposition d'adopter les nouveaux statuts :

=> Adopté à l'unanimité

## 12. Questions diverses ne relevant pas de délibérations

- a) Organisation du Noël des enfants au Cabaret « Madame sans Gêne » le 30.11.2016
- b) Organisation du repas des anciens du 11.12.2016. Environ 30 personnes
- c) Association Fêtes et loisirs : dissoute et le solde d'environ 2300 € versé à la commune.
- d) Intercommunalité : Election du Président de la nouvelle intercommunalité le 9.01.2017
- e) Participation citoyenne : Relance de la gendarmerie. Deux personnes pressenties sur Bracueil et le bourg. Recherche de deux ou trois personnes pour Orgie et Chanteloup.
- f) Courrier du Président du Conseil Départemental de Loir et Cher expliquant la hausse du taux de la taxe foncière.
- g) Permanence obligatoire du 31 décembre pour les inscriptions sur la liste électorale tenue par Mme MAGNIEZ Rose-Marie de 8 h à 10 h.
- h) Présentation par le bureau Viatec, des travaux préconisés sur les rues du 8 Mai et des Blés. 25 personnes présentes sur 35 invitations.
- i) Voirie communautaire : Mr GAUTHIER résume les différents travaux réalisés en 2016, la côte de Chanteloup, route de puteaux. Un bi-gravillonnage pourrait être envisagé route de la Borde en 2017. Une enveloppe de 20 000 € pourrait être prévue par la CVR.
- j) Commission cimetièrre : Travail en cours tous les mardis après-midi. Les anciens seront bientôt contactés pour faire appel à leur mémoire.
- k) Permis de construire Garage Mauny : Borne incendie obligatoire. Pas de canalisation d'eau à proximité. Voir si possibilité de faire un bassin d'orage à partir du forage de Mauny.
- l) Valdem : Attention Arnaque, vente de calendriers Valdem. Calendriers inexistants au syndicat. Réfléchir sur la possibilité de regrouper les poubelles par deux maisons.
- m) Lotissement impasse de la Garenne : Manque d'entretien de la haie le long du chemin de l'hopiteau par les riverains.
- n) Eolien : Jean Claude GAUTHIER propose d'aller voir des éoliennes sur la commune de JANVILLE. Thierry PINCEMIN n'est pas favorable à ce stade : proposition de "dégrossir" le sujet : comment allons-nous aborder ce sujet ? Avec ou sans participation de la population... Avec ou sans implication des communes avoisinantes ? : Aller visiter des champs éoliens impliquent une position favorable, ce qui n'est pas "encore" le cas. Sophie JORY demande s'il y a eu d'autres faits nouveaux à propos de l'Eolien : Michel BIGUIER répond que deux autres industriels ont été reçus.  
Les membres du conseil qui sont "contre" les projets éoliens s'insurgent de ce manque de transparence. Débat animé pendant une heure trente sur ce thème.... Deux articles prévus dans l'écho du village, un pour et un contre.

**Séance levée à 23h30.**

**Prochains conseils municipaux le : 7 et 13 Décembre 2016.**